



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/actualite/article/appel-a-vos-dons-avant-le-31-12>

Appel à vos dons - avant le 31/12

- Actualité -

Date de mise en ligne : lundi 3 décembre 2018

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés



Vous êtes coopérateur ou coopératrice de Terre-en-vue
et vous souhaitez aller un pas plus loin?

Vous n'êtes pas (encore) coopérateur ou coopératrice de Terre-en-vue,
et vous souhaitez contribuer autrement?

Faites un don avant le 31/12/2018
et bénéficiez d'une réduction d'impôts !*

Vous le savez désormais, la totalité des parts de coopérateurs est utilisée pour acquérir des terres agricoles à destination de projets en agriculture durable – soit 67 hectares pour 12 projets réalisés depuis 2011. En cette fin d'année 2018, 8 hectares supplémentaires sont en cours d'acquisition ! Mais tous ces projets demandent un travail de suivi considérable qui doit être soutenu et financé. En faisant un don à Terre-en-vue aujourd'hui, vous contribuez à assurer la bonne gestion de ce précieux patrimoine et à soutenir tous les projets qui en bénéficient.

Et pour soutenir Terre-en-vue à long terme ?
Faites un ordre permanent !

Avec un don régulier de **5€, 10€ voire 25€/mois**, vous permettez à Terre-en-vue d'**assurer encore à plus long terme** la bonne gestion des terres nourricières acquises.
* Réduction fiscale : Si avant le 31 décembre 2018, la somme de vos dons de l'année 2018 atteint 40€ minimum, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 45 % du montant de votre don. Autrement dit, les 40 € ne vous coûtent que 20€.

D'avance, **Merci** pour votre contribution !

L'équipe de Terre-en-vue
Contact : info@terre-en-vue.be – 0496 68 28 02



Formulaire d'ordre permanent

à remettre à votre banque

Rappel : vous pouvez aussi créer votre virement un ordre permanent
sur votre banque en ligne (Home Banking).

Je soussigné(e),

- Nom et prénom :
- Rue et numéro :
- Code postal et localité :
- Adresse e-mail :

souhaite faire un ordre permanent en faveur du fonds «Les amis de Terre-en-vue» ouvert à la Fondation Roi Baudouin, et choisit de verser, tous les mois, la somme de:

• 5 euros 10 euros 25 euros euros (indiquez ici le montant de votre choix)

• Au départ de mon compte n°:

• Sur le compte IBAN: **BE10 0000 0000 0404** BIC: **BPOTBEB1**

- Informations pour le versement:
 - Bénéficiaire: Fondation Roi Baudouin (Fonds «Les amis de Terre-en-vue»)
 - Communication structurée: **++015/1570/0001++**

Première exécution à partir du .../.../... (date du premier versement)

Je peux à tout moment modifier ou mettre un terme à cet ordre en avisant ma banque.

Signature Fait le .../.../... à